

Commission : Discipline

Date : 30 octobre 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	25 10 25	ES CHAMPNIERS	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	35€
D2	25 10 25	ES MORNAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	35€
D2	26 10 25	JARNAC SPORTS	4 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	60€
D3	25 10 25	FC ROUILLAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	35€
D3	26 10 25	ASCMA	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	41€
D3	26 10 25	OFC RUELLE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	35€
D3	26 10 25	US CHATEAUNEUF 16	1 Match de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	35€

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS
N°7 DU 30 10 2025

D3	26 10 25	ES CHAMPNIERS	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	35€
D4	26 10 25	ST MICHEL	10 Matches de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	160€
D4	26 10 25	AS CLAIX	7 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	160€
Féminines à 11	26 10 25	ENTENTE SPSF OCEAN	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 10 25	41€

Lien vers le [Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN